

10 Centimes
LE NUMÉRO.

LE MIRABEAU

10 Centimes
LE NUMÉRO.

Organe des Sections de la vallée de la Vesdre

Paraissant tous les Dimanches.

Abonnement, payable anticipativement, pour toute la Belgique, un an fr. 3-50
idem. six mois " 1-75
Pour l'étranger, le port en sus.
On s'abonne et on peut se procurer des journaux à Verviers : chez Bernard LALLEMAND, rue du Maréchal; BRAGARD-GILLET, rue St-Antoine; J. JAMAR, rue des Souris, 5.

Nous voulons exercer nos droits.

S'adresser pour tout ce qui concerne les réclamations et la rédaction à M. J. JAMAR, rue des Souris, 5, à Verviers.
On s'abonne et on peut se procurer des journaux à Hodimont : chez P. DEBRONNE, rue de la Chapelle; à Cornesse : chez COULANGE-CARPENTIER; au Thier de Polleur : chez BOULLIENNE; à Ensival, au café d'Italie, chez SARLET-MARÉCHAL; à Stembert, chez DERECHAIN; à Pepinster : chez BAYET; à Dison : chez G. LIEUTENANT.

AVIS.

Les personnes qui désirent s'abonner au journal, sont informées que l'abonnement commence à partir du 1^{er} de chaque mois.

Nous avons reçu un article intitulé : *Aux hommes de la démocratie Légeoise*, que nous publierons dans le prochain numéro.

Au prochain numéro, nous donnerons en feuilleton, *l'Homme perfide*, publication de M. Emile Leclercq, parue dans le journal la *Liberté*, de Bruxelles.

L'émancipation de la femme.

Pour arriver à leur émancipation, les femmes, à l'exemple des hommes, doivent se réunir, se communiquer leurs peines, non pas banalement comme elles le font aujourd'hui, mais pour se mettre d'accord sur le remède à apporter à leurs souffrances; c'est alors seulement qu'elles comprendront les immenses avantages que leur procurerait l'association, c'est seulement par un examen approfondi de leur état social qu'elles comprendront l'abaissement dans lequel elles sont tombées, car ce n'est qu'en entrevoyant la place qu'elles devraient occuper, qu'elles se feront une idée de l'iniquité de la servitude à laquelle elles sont réduites.

La femme doit être la compagne de l'homme. L'est-elle? On le dit, mais est-ce vrai? Est-ce une compagne cette femme qui va travailler sa journée comme son mari, et qui, le soir venu, a ses enfants à soigner, la lessive à faire,

Apologie d'un incrédule.

Extrait du journal *le Libre-Examen* 1867.
(Fin. — Voir le *Mirabeau* du 10 avril.)

CONCLUSION.

Qu'importe, après tout? L'homme aura-t-il moins de mérite à répudier le mal, à préférer le bien, s'il fait son choix comme Fénelon voulait qu'on aimât Dieu, sans crainte des châtimens, sans espoir de récompenses? Avec la foi au Dieu-Providance, pour qui il n'est ni passé, ni futur, pour qui il n'est que le présent, cesse le libre arbitre. Comment l'homme serait-il maître et responsable de ses actions, lorsque tout est prévu, réglé, ordonné d'avance? Comment sa volonté de fourmi pourrait-elle faire achoppement à la volonté du maître des univers, à la puissance du Tout-Puissant? Avec la foi au Dieu-Providance, on tombe, d'une part, dans le fatalisme oriental, car ce qui doit arriver arrive; d'autre part, dans le droit d'impunité, même en ce monde, car, où cesse la respon-

le ménage à approvisionner et qui, pour mille choses diverses, doit veiller une partie de la nuit, tandis que l'homme, après le repas du soir, sort, va trouver ses amis, va aux associations, s'occupe de son instruction ou de ses plaisirs? On ne me dira pas que des personnes vivant sous le même toit d'un genre de vie différent, sont compagnons, c'est à-dire égaux; si cela n'est pas, n'y a-t-il pas un plus esclave que l'autre, puisque l'ouvrier lui-même n'est pas libre?

Dire que l'homme peut remédier — le voudrait-il — à cette inégalité, c'est faire preuve d'ignorance, car l'homme ne gagnant pas assez pour nourrir sa famille, parce que la femme lui fait concurrence à l'atelier, ne peut pas se soumettre, sa journée finie, à des travaux qui sont essentiellement des travaux spéciaux de la femme; ainsi puisqu'elle travaille le jour à la fabrique, elle doit encore travailler pendant la nuit dans son ménage, parce qu'elle empiète sur le travail de l'homme; le sien lui est laissé par surcroît et l'homme s'habitue à la voir toujours travailler et comme on ne ressent pas la fatigue et la peine d'autrui cela ne l'émeut que médiocrement.

A quoi se réduit le rôle de la femme dans l'état social actuel? C'est ce que je me propose de traiter dans un prochain numéro.

Simple réflexions sur la propriété

(Suite.)

Des circonstances indépendantes de sa volonté avaient forcé l'auteur de ces réflexions à en interrompre le cours; que le lecteur lui pardonne cette interruption momentanée et qu'il consente à

sabilité, cessent le mérite et la faute. Un criminel, un parricide pourrait se faire absoudre en invoquant la doctrine de Bossuet. Il n'aurait qu'à dire: «Puisque nous ne sommes tous que des instruments dans les mains de la Providence, j'en pouvais pas ne pas tuer mon père, ce meurtre étant décrété par la Providence, dont je ne suis que l'instrument.» Si le Dieu-Providance existe, il faut dire avec le même Fénelon: «L'homme s'agit, Dieu le mène.» Non, je proteste. Ce n'est pas Dieu qui me mène, c'est ma liberté, c'est ma conscience. Dans l'ordre moral, Dieu est encore une hypothèse dont je n'ai pas besoin. Ma conscience me dit d'une voix très-claire, très-ferme, très-impérative, et sous peine de remords, c'est à-dire de l'enfer véritable, que le bien est l'ordre; qu'il est même l'utilité, de tous et de chacun; que le bien est la loi morale, comme la gravitation la loi physique, et que nos actions y doivent tendre comme une pierre tend au centre en échappant de la main; que le bien est la loi des êtres entre eux, surtout

se laisser conduire par lui, vers la blonde Albion, cette orgueilleuse Angleterre, si fière de ses prétendues libertés.

Quel spectacle, n'est-il pas vrai? quel bruit, quelle activité, quel mouvement! Comme elles fonctionnent bien, ces machines humaines qu'on appelle des prolétaires! Avec quelle intelligence elles savent travailler la matière, la transformer et en faire des produits qui iront augmenter encore, si possible, la somme de bien-être des heureux du jour, de ces barons de l'industrie et de la finance, qui n'ont d'autre souci que celui de grossir le chiffre de leur fortune. Ne nous arrêtons pas plus longtemps en ces lieux, lecteur; traversons ensemble le canal St-Georges, et abordons, si vous le voulez bien, sur les côtes de l'Irlande.

Voyez-vous ces hordes de misérables en haillons? Voyez-vous ces pauvres mères au visage pâle et flétri, pressant sur leur sein desséché de pauvres petits êtres, auxquels elles ne peuvent donner le nécessaire! Eh bien, ami lecteur, que dites-vous de ce spectacle? C'est éœurant, n'est-ce pas? Ah! je le sais bien. Mais pourquoi donc, me demandez-vous, ces légions d'affamés qui couvrent le sol de la malheureuse Irlande? Pourquoi, ami lecteur? La réponse n'est pas bien difficile à trouver. Elle se trouve écrite, en caractères de sang sur la porte de ces vastes domaines que leurs propriétaires vont venir habiter bientôt, car le printemps est arrivé. Pendant l'hiver, ils habitent Londres, où ils ont des palais somptueux; le printemps venu, ils quittent la capitale pour venir se prélasser au milieu de leurs riches domaines, tandis qu'autour d'eux languit et meurt, décimée par la faim, une population de

des êtres sensibles, qui sont semblables, qui sont frères.

Il se faut entre-aider, c'est la loi de nature.

Ce vers du bonhomme contient tout l'Evangile de l'humanité. Si j'écoute ma conscience qui me dit, pour règle de conduite: «Crois ce que tu peux, fais ce que tu dois,» qui ne saurait me trahir, qui est moi-même et en moi-même le vrai Verbe du vrai Dieu, je ferai le bien, je fuirai le mal, sans plus me soucier du paradis que de l'enfer. (1)

(1) Allez, lâches humains, que les feux éternels Empêchent d'assouvir vos désirs criminels; Vos austères vertus n'en ont que l'apparence. Mais nous qui renonçons à toute récompense, Nous qui ne croyons point aux éternels tourments, L'intérêt n'a jamais souillé nos sentiments. Le bien du genre humain, la vertu nous anime, L'amour seul du devoir nous a fait fuir le crime. Oui, finissons sans trouble, et mourons sans regrets.

FRÉDÉRIC-LE-GRAND.

pauvres gens, jadis les seuls maîtres de cette terre d'Irlande dont ils ont été dépossédés par la force brutale et la violence. O iniquité! et l'on appelle notre siècle, le siècle de lumière. On serait plutôt tenté de l'appeler le siècle des ténèbres, si on ne voyait se lever à l'horizon l'aurore de jours meilleurs.]

Espérons, ayons même mieux que l'espérance, ayons la foi, cette foi qui transporte les montagnes, comme dit l'Evangile, et la cause de la justice triomphera inévitablement.

Meeting à Herve.

Nous pouvons dire que le meeting organisé par la section disonaise a eu un immense succès: plus de neuf cents compagnons formaient un cortège précédé de trois drapeaux rouges appartenant à autant de sections, d'autant de tambours dont le retentissement faisait accourir les campagnards curieux et étonnés. Aux abords de chaque village, des groupes nombreux s'étaient formés pour voir le défilé. Mais rien ne saurait peindre l'effet que produisit à Herve l'entrée de ces paisibles combattants, qui allaient tendre une main fraternelle aux ouvriers de cette ville: l'étonnement des uns, la crainte des autres et la joie de quelques-uns; cependant, point de police; il paraît qu'elle nous connaît et sait que nous pouvons nous passer d'elle. En effet, nous avons traversé la ville dans toute sa longueur et tout s'est passé comme toujours entre gens bien élevés. Un auditoire très-nombreux, composé principalement de mineurs, de cordonniers et d'un assez grand nombre de bourgeois, assistait au meeting qui a dû être donné

Ainsi qu'à la conscience, obéissons à la science. Suivons cet autre guide, non moins sûr et non moins sincère, plus impartial et souvent plus éclairé. Comme elle, rejetons très-résolument tout ce qui est surnaturel, bien plus, tout ce qui est divin. Comme elle, cherchons la vérité, la justice, le bonheur même, dans ce qui est naturel, dans ce qui est humain. Nous sommes sur la terre, n'aspirons point au ciel; cessons de nous faire dieux, restons et soyons hommes. Une dame très-dévotée disait à Goethe: «Puisque vous ne croyez ni à la Providence, ni à l'âme, ni à la vie future, quel peut être pour vous le but de la vie présente?» Il répondit: «L'améliorer.»

Écoutons maintenant un autre juge développer cette parole profonde. C'est le saint Paul de la philosophie positive, Emile Littré: «.... S'il est certain que, dans l'ordre du savoir, la vérité se poursuit pour elle-même et sans autre récompense que la satisfaction de l'avoir trouvée, de même, dans l'ordre de la morale, le bien se poursuit pour lui-même

dans une vaste cour. Cinq orateurs de Verviers se sont succédé à la tribune et n'ont pas manqué de faire appel aux contradicteurs dont on n'a pas vu le bout de l'oreille; au contraire, les improvisations ont été fort applaudies par les ouvriers Herveiens. Nous pouvons nous flatter qu'avant peu de temps Herve aura sa section de l'Internationale; plusieurs membres se sont fait inscrire; le nombre en serait plus grand n'étaient les calomnies répandues dans cette localité et dans les campagnes environnantes; mais nous avons paru et les ouvriers de Herve ont reconnu en nous des frères, et lorsqu'ils seront au courant de ce que veut l'Internationale (ce qui ne tardera pas beaucoup), ils nous appelleront pour les organiser définitivement. Notre sortie de Herve a été signalée par un accueil plus bienveillant de la plupart des spectateurs; quelques cris de *Vive la liberté* se sont fait entendre au passage du cortège, nous prouvant que nous avons été compris. En somme, nous avons la certitude de n'avoir pas semé sur des cailloux.

Potager.

Le soleil remonte enfin dans le ciel et va nous rendre la chaleur dont nous avons été privés pendant un long hiver. C'est le cœur plein d'espérance que je parcourais hier mon potager, lorsque mon attention fut attirée par un carré semé de plantes dont je ne connaissais pas la nature. J'appelai le jardinier — qui est natif de Stembert — et lui demandai ce qu'il avait là semé. Lui se prit à sourire et me dit d'un air mystérieux: « Regardez bien attentivement. » Je me baissai, et quel fut mon étonnement! ce qui croissait là dans mon jardin, dans le jardin de l'Internationale, c'étaient... je vous le donne en mille... c'étaient des jeunes filles; il y en avait de blondes, de noires, des belles, des laides, des grêles, des corpulentes. J'étais ébahi! Enfin, que voulez-vous faire avec cela? dis-je. Le descendant de ceux qui ont pris la lune avec une manne défoncée me répondit en me lançant un regard vainqueur: Ce sont des nouvelles pour Monsieur J. Serwier, directeur de l'établissement Chapuis, rue Neuve, à Hodimont.

En voilà un qui pourra se vanter d'être bien servi!

Entraîné par le succès, je dis au disciple de Pan: Sais-tu ce qu'il faudrait encore semer? — Quoi? me dit-il d'un ton grave. — Des prêtres montrant l'exemple de l'humilité et du détachement des choses d'ici-bas. Voici ce que me répondit l'enfant de la montagne d'étain: Vous me demandez une chose

et sans autre récompense que la satisfaction de l'avoir pratiqué. Certes, on ne fera pas au bien l'injure de le mettre au-dessous du vrai, et de lui accorder un moindre attrait dans la conscience que n'a le vrai dans l'entendement. Grâce à ce désintéressement suprême, de plus hautes vertus sociales commencent à être demandées aux hommes. Le poète d'Henri IV et de Louis XIII, à la vue des troubles funestés de son temps, s'est écrié: « Un malheur inconnu glisse parmi les hommes. » Aujourd'hui, devant un nouvel avenir, je renverse ce vers douloureux, et je dis: « Un bonheur inconnu glisse parmi les hommes; » c'est le dévouement à l'humanité. Heureux ceux qui lui rendent d'éclatants services! Heureux aussi ceux qui lui vouent le constant service du bon travail et de la bonne vie! car on la sert et on l'honore quand on lui consacre la bonne vie et le bon travail.

FIN.

impossible, on voit bien que les verviétois voudraient toujours faire voler le chat. — Que voulez-vous dire avec le vol du chat, voulez-vous parler des mécaniques?... — Oh! oh! interrompit l'homme à la bêche, comme vous y allez, modérez votre zèle. Je ne veux pas parler des centimes aux mille duités; c'est par métaphore que je parle du chat qui a volé sur la place de la vieille église, à la grande joie de vos aïeux; je veux vous dire que la chose que vous me demandez est impossible, tant qu'un homme aura le pouvoir de chipper les autres, il y aura des vols; tant que l'hypocrisie sera respectée, les hypocrites affameront tendrement le pauvre monde; vous pouvez semer tant que vous voulez, tant qu'il y aura des gens assez niais pour croire des fables sur la parole d'un fainéant, il y aura exploitation... Si vous m'en croyez, nous sèmerons des menuisiers et des peintres, car la *Prévoyante* va dévorer deux hommes qui ne seront pas à remplacer dans leur spécialité. Ceux que je me propose de semer seront aptes à la direction des affaires de la dite Société; saleront convenablement les cochons malades, et ne laisseront pas pourrir les viandes dans les coins ignorés, on ne trouvera plus de déficit... la Société va aller comme la grêle du mois de mars, etc., etc.

Voyant que l'écluse du grand vivier était ouverte et qu'il était impossible de parler plus longtemps avec lui sans me fâcher, je me sauvai et allai lire le nouveau syllabus offert en pâture aux oies par le concile.

Voici l'article 11 de cette pièce intéressante:

« Si quelqu'un dit que l'Église n'a reçu du Seigneur Jésus-Christ aucune forme de constitution certaine et immuable, mais que de même que les autres sociétés, elle a été sujette et peut être sujette, suivant la diversité des temps, aux vicissitudes et aux transformations, qu'il soit anathème. »

Et moi qui crois que la proclamation de l'infailibilité du pape est une énorme transformation! Pan! je suis anathème.

Puis je me suis mis à ma fenêtre pour écouter ce que me dirait le vent. Voici ce qu'il m'a dit:

Il existe un chauffeur en Crotte... un drôle de chauffeur celui-là, qui, sous prétexte que le vent qui entre par la porte de la cour de l'établissement empêche le feu d'aller, la tient fermée, et laisse sur la rue des ouvrières, mères de famille pour la plupart, qui sont ainsi empêchées d'aller à leur besogne; il aurait même montré à l'une d'elles comment il s'y prendrait pour la jeter à la porte en lui appliquant son pied... (vous comprenez). Pour moi je crois que le vent porte rancune à ce chauffeur et qu'il le calomnie, qu'un ouvrier n'a garde de s'amuser à tourmenter de pauvres femmes, à moins toutefois que ce chauffeur ne soit de la fine fleur des frotte-manches.

Je prie les personnes qui peuvent fournir des renseignements exacts de se présenter au bureau de la rédaction mardi prochain, à 8 heures du soir.

Sur ces entrefaites le jardinier est venu m'apporter une carotte, mais elle était gâtée. Elle était enveloppée avec la liste de souscription que les papas ont faite pour les ouvriers de l'établissement Houget. Qu'en ferons-nous, hélas?

J'apprends avec un extrême plaisir que, « malgré le peu d'abus qu'elle aura à redresser, l'association pour la ré-

forme du travail des enfants persévérera dans ses efforts. » C'est un légume qui se mange crû.

Nous le conserverons dans l'esprit de vin en compagnie de la lettre-rectification de Monsieur FRANÇOIS THOMÉ, insérée dans le numéro de dimanche passé. *Cuire* cette rectification serait évidemment la gâter.

Mot de la fin:

Celui qui dit la vérité,
N'a pas besoin de se cacher.

BOUMM.

Nouvelle tactique.

Samedi, 9 courant, il s'est déroulé devant le tribunal correctionnel de notre ville une affaire qui a eu pour résultat la condamnation de neuf ouvriers.

Ce qui nous a surtout étonné, c'est le réquisitoire du ministère public qui a conclu à une condamnation à la prison préférablement à l'amende, parce que, dit-il, *les compagnons se cotisent pour la payer et qu'ainsi les condamnés ne payent rien...*

Qu'en pensez-vous, lecteur?

Ni moi non plus... et les autres également.

Enigme vivante.

Je suis fait de six pieds et suis vieux avant l'âge;

Je suis un peu partout, aux Alpes d'avantage;
Aux gorges de l'Oural et de l'Himalaya;
Dans celles du Caucase et même à Sumatra.
Au dire des docteurs, bouffis d'orthodoxie,
Je suis élu du ciel. En quittant cette vie
Mal loti, malotru, mon esprit vole aux cieux,
Dans ce séjour promis à tous les marmiteux.
Le mythe des romains, précurseur du théisme,
Pour se donner un nom qui n'est qu'un

[barbarisme,

Me prit tout mon entier pour le donner, ma foi,
Au séide abruti que gouverne sa loi.

Mais pour dénaturer mon nom de triste augure,
Une H après C fut mise à l'aventure,

Qui ne changeait en rien mon aspect idiot,
Lorsqu'on mit devant N l'E qui changea le mot.
Des siècles sont passés marchant de compagnie
Avec les patelins..., attendant qu'un Messie
Apporte la lumière aux millions de chrétiens,
Qui usent de mes pieds en vrais rhétoriciens.

Nos Paillasses.

Les latins de l'école de Tartufe ont ceci de particulier qu'ils débitent dans leur faconde outreucidante, un fatras d'absurdités aux masses prolétariennes abasourdies qui ajoutent foi à leurs blagues d'outré-tombe, comme à celles d'un charlatan, vendeur d'onguent, propre à exciter la suppuration sur des jambes de bois. Ce dernier, pour amuser les badauds qui lui font l'honneur d'écouter ses hableries, fait faire quelques tours d'adresse à son compère Paillasse, expert en physique ou en prestidigitation. Paillasse, mon bon, dit le maître avec emphase, pour divertir l'aimable compagnie qui nous fait l'honneur d'acheter notre orviétan et d'écouter nos facéties, pendant que je vais arracher une dent à madame et extirper un cor à monsieur, vous allez mettre le quidam que voilà dans une fiole. Le cercle se resserre, le jobard en question s'esquive en toute hâte comme s'il avait une légion de diabolins à ses trousses. L'auditoire rit à se démonter la rate et le temps passe du moins agréablement. Il n'en est pas de même du paillasse qui se démène dans un tonneau, comme le diable dans un bénitier, pour insinuer à l'aimable troupeau rassemblé que son baragouin est de la pure et saine morale

émanant d'une puissance surnaturelle. Ce paillasse aux allures lugubres tonne dans son tonneau comme la foudre; grimace et se contorsionne comme un épileptique; trépigne de fureur et s'élève comme un cacafougna tragique prêt à sauter à pieds joints sur ses auditeurs ahuris qui écoutent sans sourciller les platitudes et les tirades ennuyeuses de son répertoire tragi-comique. Cette espèce de charlatans a usé ses fonds de culottes sur les bancs universitaires pour nous chanter des pasquils en langue morte et nous citer des textes latinisés que nous ne comprenons pas plus que la langue de Vidocq, fameux argotier que Mercure ait en sa sainte et digne garde, s'il ne le porte en son giron. Quand ces bouffons habillés en momons parcourent les rues en brillant comme des ânons, flairant les pièces de cent sous comme l'hyène flaire la chair en putréfaction, expédiant les âmes à Caron par différentes portes, ils font tout l'effet de maniaques échappés des *petites maisons*. De pareils bêtîtres vous soulèvent l'âme d'indignation. Tous leurs actes sont arbitraires, empreints de perfidie et de scélératesse. Ils sont nos très-chers frères en Jésus-Christ: nous sommes les Abel de nos très-chers Cain. Dansez, marionnettes, pantins, mes amours, de vos momeries on se f..... toujours. H.

La magistrature.

Depuis 1789 à l'apogée des hauteurs que de chefs-d'œuvre malingres la bourgeoisie ne fabriqua-t-elle pas?

Que de fois les prisons ne regorgèrent-elles pas de victimes dont les crimes ne consistaient qu'à avoir dévoilé au peuple les procédés honteux dont s'enorgueillissent les *grands* de la terre! Ceux-là qui, après avoir dépouillé la noblesse de ses privilèges et spolié le peuple de tous ses droits, cherchent encore à l'écraser, profitant de tout ce qu'une royauté peureuse leur lègue de pouvoir.

Le compagnon Larondelle vient d'être condamné à un mois de prison pour un article, intitulé *Friandises*, inséré au n° 17 du journal *le Prolétaire*, dont il est le rédacteur.

Le bourgmestre et ministère public Maisier, au lieu d'intervenir en conciliation entre patrons et ouvriers en grève pour une augmentation de salaire, a tranché la question par la force brutale, en faisant arrêter par la gendarmerie, quelques ouvriers se promenant tranquillement dans la rue, drapeau déployé.

M. Maisier reste en cela fidèle aux procédés Schneider qui, dans son amour paternel envers les ouvriers en grève du Creuzot, a déclaré qu'il ruinerait plutôt le pays que de faire aucune concession.

Schneider pourrait-il faire autrement devant Napoléon, actionnaire de cette Société?

Maisier n'est-il pas aussi magistrat et dépendant de la bourgeoisie?

Correspondance.

Nous regrettons de n'avoir pu insérer la correspondance ci-après dans notre n° précédent, parce qu'elle offre un intérêt particulier pour les renseignements qu'elle contient, concernant le salaire des ouvriers et les heures qu'on les fait travailler. Nous attirons l'attention de nos correspondants les plus aptes et les mieux renseignés, afin qu'ils nous fassent parvenir autant que possible les comptes détaillés du prix de main-d'œuvre, la

quantité de produits qu'ils ont effectués pour telle somme reçue; ils voudront bien nous les ranger comme suit, en nommant l'atelier :

Pour les *laveurs* de laine, la somme reçue pendant un mois au moins, travaillant autant d'heures par jour, le nombre de mille kilog. de laine lavée; mêmes conditions aux *essoreuses*, *briseurs*, *drousseurs* et *fleurs*; pour les *tisserands*, le nombre de jours qu'ils ont chômé involontairement pendant six mois; enfin, les autres métiers employés à la draperie.

Si les mécaniciens, constructeurs, ouvriers en bâtiments et autres genres d'industrie veulent aussi répondre à notre appel, ils nous rendront de grands services, car ce sont les griefs les plus importants et les plus difficiles à trouver pour rédiger les cahiers de travail. Quant à la manière d'agir des contre-maîtres et autres envers les ouvriers, ceux-là sont tout trouvés, et les griefs généraux ne doivent guère nous occuper pour le moment actuel.

Goffontaine, le 3 avril 1870.

Voyant le *Mirabeau* s'occuper avec zèle de relever les abus qui se commettent journellement au préjudice des travailleurs, je réclame une petite place pour livrer à la publicité les faits suivants :

Un milicien de cette année, qui travaillait chez Bruls, à Goffontaine, en même temps que son père, sous les ordres du contre-maître connu sous le nom de *Houber li flamin*, avait passé la visite à Verviers; il alla porter la nouvelle à son père et profita de la circonstance pour le dire à son ami; mal lui en prit, car arrivé sur l'escalier, il rencontra le petit maître raffineur, qui lui enjoignit de déguerpir sur-le-champ, lui donnant cinq minutes pour sortir; il ajouta qu'il n'avait plus rien à aller faire à la fabrique. Le lendemain, à 6 heures du matin, comme d'habitude, notre milicien se rendit à la fabrique; malheureusement, il se heurta encore sur *li flamin*, qui lui dit en bon wallon :

— Tu sé bin sou ku ji la dit hir?

— Oui, répondit le fleur; mais je n'ai ni manqué à mon ouvrage, ni fait autre chose qui mérite ce châtement.

— Eh bien! si tu veux recommencer, tu payeras un franc d'amende.

Mais le fleur préféra faire ses huit jours et partir. Les huit jours finis, il alla chercher son livret chez le patron, qui le reçut avec cordialité et respect. Cependant, la colère de *Houber li flamin* n'était pas encore apaisée, car il lui donna à peine le temps de mettre sa blouse, le conduisit à la porte comme un chien et lui flanqua sa botte au derrière.

Agit-il autrement envers les autres ouvriers? Non; car en moins d'un an, il a renvoyé deux ouvriers, dont l'un avait quatorze ans de service dans cette maison et l'autre neuf, et cela sans motifs plausibles. Il ne rougissait pas non plus pour dire aux drousseuses que s'il était dirigeur, il leur ferait passer des nuits pendant la semaine; c'est neuf journées qu'il faut faire par semaine avec moi; et cependant elles y vont déjà de cinq à neuf régulièrement, et sont payées à raison de fr. 1-70 pour douze heures de travail. Les fleurs sont payés comme suit: les mul-jenny de 360 broches reçoivent 90 centimes pour le cent d'écheveaux et 98 centimes le cent lorsque ce sont des chaînes anglaises. Les moulins de 220 broches reçoivent pour cent écheveaux fr. 1-25 pour les trames et fr. 1-30 pour les chaînes anglaises.

Que va dire le *Journal Franklin* en voyant ces chiffres, lui qui, en casant

les salaires des ouvriers Verviétois, disait que les drousseuses gagnaient fr. 2-50 par jour?

Un membre de l'Internationale.

Dison, le 9 avril 1870.

Les quatre bigotes du samedi 2 avril n'ont pas attendu Pâques pour recommencer leur concert crapuleux avec un peu de renfort. Le samedi 9 avril, arrivé dans la rue Neuf-Moulin, je vis le vieux Laverdure descendre cette rue et remonter la rue de la Pisseroule pour regagner le lieu de leur concert; arrivé dans la rue St-Jean, cette troupe, composée du vieux Laverdure, de sa fille (Mme Bourdaud), Mme Boland, sa fille et son fils (le veau), puis enfin Mmes Colard et Arnotte; cette troupe commença son concert comme le samedi précédent, puis continua par des cris de: Vive notre bon gros curé! vivent les trois vicaires!!!

A quelques pas de là, j'eus le final de la bacchanale par la charmante Mme Servais et sa fille, qui répétèrent en chœur: Vive notre bon gros curé! vivent les trois vicaires! Les Francs-Ouvriers sont des crapules, ils iront manger de l'herbe..

Le vieux Laverdure et sa fille (Mme Bourdaud) sont les deux faux témoins condamnés: le premier à trois mois de prison, la seconde à quinze jours de la même peine, dans le procès du facteur de Dison, et les Laverdure (mâle et femelle) feraient mieux de crier: A bas les faux témoins! Quant aux dames Servais, qui ont la langue trop longue, qu'elles se la fassent couper. X.

Aux citoyens-rédacteurs du journal *Le Mirabeau*.

Citoyens,

Je m'apprétais à vous tenir ma promesse de vous entretenir sur la gestion de l'hospice des malades, quand m'arrivèrent deux amis qui me communiquèrent la note suivante, en me demandant si je ne trouverais pas utile qu'elle fût mise sous les yeux des *admirateurs* et des *auteurs* des rapports de la chambre de commerce, relativement aux gains des ouvriers.

Notre patron, me dirent-ils, désireux de connaître ce que nous gagnions pendant un an, ou tenu d'en faire un rapport à ses collègues, en fait faire le total dans ses livres à la fin de chaque année. Nous avons eu l'occasion d'en avoir un sous les yeux, un grand livre de tissage. Les comptes des tisserands, si pompeusement acclamés, surtout dans une de nos principales fabriques, sont toujours de quel intérêt même pour les tisserands.

Je jetai les yeux dessus et leur demandai si, la publiant, ils en porteraient la responsabilité? Ils l'acceptèrent, ce qui fait que je la reproduis textuellement.

	ANNÉES.	FR.	C.
Demoulin, père.	1854	507	27
	1855	525	49
	1856	569	16
	1857	542	26
	1858	549	30
	1859	551	20
Poumay, Etienne.	1860	561	91
	1861	417	10
	1862	504	14
	1854	591	32
Cornet, métier 65.	1855	549	99
	1856	626	98
	1857	455	46
Damseaux, père, id.	1858	500	66
	1859	518	»
Crama, Thomas-Jos., actuellement portier aux Surdents.	1860	637	80
	1862	576	84
	1863	511	30
	1854	505	74
	1855	447	»
	1856	658	60
	1857	700	88

Sorti en décembre.

(1) Le total n'est pas fait.

Demoulin, père.	1854	507	27
	1855	525	49
	1856	569	16
	1857	542	26
	1858	549	30
	1859	551	20
Poumay, Etienne.	1860	561	91
	1861	417	10
	1862	504	14
	1854	591	32
Cornet, métier 65.	1855	549	99
	1856	626	98
	1857	455	46
Damseaux, père, id.	1858	500	66
	1859	518	»
Crama, Thomas-Jos., actuellement portier aux Surdents.	1860	637	80
	1862	576	84
	1863	511	30
	1854	505	74
	1855	447	»
	1856	658	60
	1857	700	88

Nous faisons observer que nous avons choisi parmi les noms de notre connaissance, des ouvriers réputés habiles et de moins habiles; que de ces chiffres qui désignent les gains depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre, il faut encore défalquer 80 centimes pour le nouage de la chaîne et 40 cent. pour le prêt à la spouleuse.

Nous avons également eu soin de choisir des hommes à qui on ne peut donner les épithètes de bambocheurs, ou de soulards. Ces tisserands sont assez connus pour leur conduite exemplaire.

La moyenne de ces chiffres donnant à chacun de ces tisserands un gain annuel de 600 fr. n'ont pas besoin de commentaires. Inutile de dire aux économistes (genre Beaulieu): vous poussez jusqu'au suprême degré le cynisme du mensonge. De quelle manière voulez-vous que l'ouvrier père de famille amasse ce petit pécule que vous lui préconisez? A-t-il trop pour manger du pain sec et payer son loyer? Pourriez-vous vivre un mois avec ce qu'ils doivent vivre une année? Vous bafouez, vous insultez ces malheureux qui produisent votre superflu. De combien de privations ont vécu ces malheureux dont je viens de citer les noms, pendant que leur patron faisait bombance, roulait en voiture, affichait les dehors de la philanthropie jusqu'à faire revenir des denrées coloniales pour revendre à ses ouvriers, ou souscrivait ou pour le bureau de bienfaisance, ou pour assister les victimes d'un sinistre, en ayant soin de faire publier les chiffres de ces dons sur les feuilles bien pensantes, — accolés à son nom auguste bien entendu. — Surtout, citoyens, qu'on ne crie ni à la calomnie, ni à l'exagération, car le livre, duquel on a copié la note ci-dessus, peut se procurer, et si même on l'anéantissait, assez de témoins l'ont vu et rendraient témoignage de son contenu.

Otez votre masque, Economistes! Descendez de votre chaire professorale, la femme du peuple vous a devancé dans la science économique, car c'est un miracle d'économie de vivre avec si peu.

Dans l'espoir que vous ferez bon accueil à la présente, agréez, citoyens rédacteurs, mes saluts fraternels.

Le 12 avril 1870.

Hairi-Joseffe HAUQUINET.

Dison, 12 avril 1870.

Compagnons-rédacteurs du *Mirabeau*, Je viens réclamer une place dans les colonnes de notre journal, afin de faire connaître à nos nombreux lecteurs le mode de traitement que les ouvriers tisserands subissent chez Leclercq, fils aîné, rue de la Pisseroule, à Dison. Je tisserais depuis neuf mois chez ce patron

tout bourré d'aménité, qui m'a congédié parce que j'avais compté les duites à un compagnon de travail. Jugez, compagnons, si cet acte arbitraire devait m'être appliqué pour une pareille peccadille. Quand ma pièce a été achevée, comme je prenais mes menottes que j'avais apportées de chez moi, il m'est venu demander pourquoi je prenais ces *cuirs*. Je lui répondis que c'était ma propriété, et que j'avais le droit de les reprendre. Il s'est alors éloigné de moi en grommelant que j'étais bien capable de prendre les menottes d'autrui.

Quand, par hasard, ces messieurs ont la *foire* la nuit, ils ne se gênent guère pour faire leurs ordures dans les tines des tisserands qui doivent porter leurs incongruités aux lieux d'aisance. Je ne suis qu'un simple ouvrier tisserand, mais je peux marcher tête levée, car je n'ai jamais été à califourchon sur un cheval blanc.

Une victime de l'arbitraire.

Nouvelles étrangères.

AMÉRIQUE.

CONGRÈS DES TRAVAILLEURS.

(Suite et fin. — Voir le *MIRABEAU* du 10 avril.)

Mais en même temps le président expose au Congrès la nécessité d'adopter un mode d'organisation qui laisse à une branche la faculté d'entrer en grève sans perdre le temps précieux dont les patrons cherchent toujours à profiter.

« En général, je ne puis me prononcer en faveur des grèves jusqu'à ce que tous les autres moyens n'aient été usés; mais tant que le système des grèves doit régner parmi nous, il faut que ce système offre aux ouvriers une protection efficace. »

Le président propose d'instituer dans chaque branche un jury appelé à se prononcer sur les cas de grèves.

Le secrétaire de l'Union appuie le président dans son opinion sur les grèves. Il considère les grèves comme très-préjudiciables aux intérêts des Unions locales, ainsi qu'au développement successif de l'organisation.

« La grève nous fait bien souvent plus de mal qu'aux patrons, parce que nous n'avons pas nos fonds de réserve pour épargner nos familles de la faim. »

Le président se plaint ensuite de ce que les membres d'une branche la quittent pour se faire inscrire dans une autre branche, en se dispensant de payer les cotisations dans la première branche. Il propose que toute branche, avant d'admettre un tel membre, lui réclame son livret et sa carte, et lui exige le paiement de l'arriéré, qui sera remboursé à la branche respective. De cette façon, les membres ne pourront plus se soustraire à leur devoir égal pour toute l'Union Nationale. Il va sans dire que le Congrès des maçons, aussi bien que toutes les assemblées populaires, se prononce pour huit heures de travail.

Le président annonce que les Unions des métiers prennent un large développement parmi les nègres, parmi les *maçons noirs*. « Ils comprennent aussi maintenant que l'unité de l'action et les efforts combinés de tous profitent à nous tous, et je recommande de les admettre à titres égaux dans notre Union Nationale. »

Une autre question, d'un grand intérêt pour les ouvriers européens, est présentée au Congrès: il s'agit des ouvriers qui arrivent de l'Europe, avec leur carte qui certifie qu'ils appartiennent à des Unions dans leur pays. Les Américains les reçoivent fraternellement, mais exigent d'eux le paiement du droit d'entrée; et comme ce droit est, dans

plusieurs sections, très-élevé, les européens, étant déjà gênés sans cela, doivent souvent se priver des avantages d'appartenir à une section, et en même temps acceptent le travail indépendamment de ces sections et au grand préjudice de ces dernières. Le président recommande qu'il soit établi un mode d'échange réciproque et fraternel des cartes pour les ouvriers européens arrivant en Amérique et *vice-versa*, de sorte qu'ils ne soient pas obligés de payer deux fois leur entrée dans une Union, et qu'ils deviennent ainsi immédiatement et sans difficultés pécuniaires membres de l'organisation respective de leur métier.

Les séances du Congrès ont duré six jours; et avant de se séparer, il a, entre autres, adopté les propositions suivantes, se rapportant à l'organisation intérieure de l'Union :

« Le Congrès recommande à tous les délégués assemblés de travailler, à leur rentrée à la maison, à la solidarité et à l'union de tous les travailleurs de tous les métiers dans leurs localités, attendu que la fraternité et l'union de tous les fils du travail sont la seule voie pour maintenir leur dignité et faire valoir leurs droits vis-à-vis de leurs ennemis;

» Considérant qu'il est de toute importance pour l'émancipation des travailleurs qu'ils aient leur organe de propagande, le Congrès proclame le journal *l'Avocat des Travailleurs*, publié à Chicago par A. Cameron, délégué au Congrès de Bâle, organe officiel de l'Union Nationale des maçons.

» Le Congrès félicite la convention constitutionnelle assemblée à Springfield, de l'adoption du principe de la *représentation de la minorité*, considérant cette représentation pour le moment comme essentiellement utile pour les intérêts des classes laborieuses.

» Le Congrès exprime ses sympathies pour la participation des femmes au suffrage universel. Les femmes ont lutté longtemps avec une foi persévérante en leur noble cause, et leur lutte doit être couronnée de succès. »

On voit que nos frères Américains s'occupent aussi de ce que les partisans de l'abstention appellent avec dédain politique locale. On le verra mieux encore la fois prochaine, quand nous rendrons compte d'une grande assemblée qui a été tenue récemment à New-York par le parti politique des travailleurs, et dans laquelle le citoyen Trevellich, président de l'Union Nationale du travail, a prononcé un discours remarquable sur l'attitude des travailleurs envers le gouvernement et la politique actuelle du pays. (*Egalité.*)

SUISSE.

La section de Genève publie dans *l'Egalité*, l'adresse suivante aux travailleurs de Naples, auxquels nous nous associons complètement :

Aux Membres de l'Association internationale de Naples.

Frères,

Les persécutions injustes et illégales auxquelles l'Association internationale de Naples a été en butte, ainsi que les arrestations brutales des citoyens Caporusso, Gambuzzi et Forte Francesco, nous ont vivement blessé, mais non surpris.

En effet, nous voyons partout le capital dominateur, spéculateur en guerre contre l'ouvrier. Les capitalistes d'aujourd'hui sont les successeurs des propriétaires d'esclaves des anciens temps et des seigneurs féodaux du moyen-âge. Après avoir tenté de nous séduire par les mensonges et par la fausseté de leur prétendue science économique, faite

entièrement en leur faveur, se voient forcés de battre en retraite devant le bon sens de la classe ouvrière ayant par devers elle la véritable loi économique du travail. Un seul moyen d'agir leur restait, qui est la force brutale; ainsi, ces seigneurs, avec tous les avantages de bien-être, d'éducation, d'une civilisation séculaire, se trouvent réduits à combattre le raisonnement de pauvres ouvriers sans instruction et sans une connaissance bien sensible de leurs droits humains, et cela par la force et la misère.

Mais l'expérience est faite depuis longtemps, et partout les ouvriers font des réunions, s'organisent pour s'entendre sur leur triste position et sur les moyens à employer pour se délivrer de leur esclavage moderne. Que les gouvernements actuels oppriment plus ou moins, ils sont toujours eux-mêmes sous la pression de la force motrice et dominante de la minorité privilégiée de la société actuelle, c'est-à-dire du capital. Les gouvernements actuels trouvent toujours le moyen de se prononcer en faveur de celui-ci contre le travail et l'ouvrier, et c'est à l'aide des lois existantes faites par la bourgeoisie, qu'ils font arrêter, emprisonner, exiler, comme en France, et fusiller ainsi que cela s'est fait en Belgique.

Mais vains efforts, résistance inutile; l'aveuglement des gouvernements et des classes favorisées n'a jamais pu empêcher l'humanité de marcher en avant. Qu'importe leurs moyens brutaux et féroces, pour vouloir nous bannir de la société, cela ne fait rien. Le règne de ces tripoteurs et exploités sera bientôt fini, car nous nous approchons vers un état social, dans lequel il y aura place pour tous; pour tous les travailleurs voulant vivre honnêtement du produit de leur travail; mais rien pour ceux qui voudraient le faire aux dépens d'autrui.

Courage, frères !

Les injures, les calomnies, les persécutions, les défaites pourront ne pas vous manquer; mais la force ouvrière, les travailleurs unis se réveillant dans le sentiment de revendication de leurs droits humains et de citoyens, saura bien vaincre tous les obstacles, et surtout par l'invincible force d'une idée régénératrice contre le capital coalisé.

C'est alors que nous, pauvres ouvriers déshérités de l'humanité, nous dirons qu'il ne peut plus y avoir d'*amnistie pour eux*; puisque de leur part jamais aucune concession à notre égard. Nous voulons donc établir la société sur les bases de la justice, de l'humanité: des droits et devoirs égaux pour tous. Ces sentiments-là ne sont pas seulement les nôtres, mais aussi de tous les INTERNATIONAUX de Genève, et de tous les milliers de nos frères du monde entier.

Que les gouvernements continuent leurs brutalités et moyens illégaux; nous continuerons à organiser toutes nos forces ouvrières, et un jour viendra où nous établirons la balance de nos comptes, en fondant la société nouvelle sur la base de la justice et l'égalité pour tous.

En attendant, nous avons cru devoir vous envoyer ces quelques lignes de reconnaissance, en raison de votre fermeté et conduite devant nos communs adversaires. Recevez le salut fraternel, avec l'espoir de la sainte alliance des travailleurs.

VIVE L'INTERNATIONALE !

Au nom de l'Assemblée générale de la section centrale italienne fondée à Genève.

Genève, le 26 mars 1870.

Le président, B. ROSSETTI.

Le secrétaire, G. GHALINO.

LES SUPPOTS DE SATAN.

Air des *Gueux* de Béranger.

Je connais un grand jésuite,
Ingrat, méchant et cruel;
Il est marchand d'eau bénite,
Voleur d'enfants d'Israël.

Amis, chassons,
Loin de nos maisons,
Tous ces noirs démons,
Vite, vite, chassons.

Il règne en maître dans Rome,
Au milieu de ses splendeurs,
Car c'est là que ce Saint-homme,
Enfante toutes ses horreurs.

Amis, etc.

Vous le verrez à l'église
Où il fait le patelin,
Tour à tour il se déguise,
Pour mieux lancer son venin.

Amis, etc.

Tantôt il se fait superbe,
Tantôt il se fait rampant,
Il se roulerait dans l'herbe,
S'il y trouvait de l'argent,
Amis, etc.

Il est plein de momerie
Pour De Buck et Mortara,
Il se rit de l'infamie
Et de ce que l'on dira.

Amis, etc.

Il respecte la famille,
En lui volant ses enfants,
Il abrute la jeune fille,
Et se moque des parents.

Amis, etc.

Si jamais dans notre Belgique,
Un rapt pareil se fût commis,
Je vous le dis, ô sainte clique,
Vous quitteriez le pays.

Amis, chassons,
Loin de nos maisons,
Tous ces noirs démons,
Vite, vite, chassons.

*

**

Une servante catholique du juif Mortara en Italie, ayant baptisé elle-même en cachette l'enfant de son maître, et le clergé en étant averti, l'autorité papale fit enlever cet enfant de son berceau pour le salut de son âme; depuis lors, son père et sa mère ne l'ont plus revu, ce qui produisit dans toute l'Europe un charmant concert de moqueries, de plaintes et de malédictions, mais inutilement, quoique la diplomatie elle-même se fût émue de cet outrage fait à la famille, à la liberté des cultes, à la dignité humaine et à la sûreté du foyer domestique.

O Juifs, partisans et grands admirateurs du traître Judas Iscariote, le videur de bourse, qui vendit même son maître pour s'enrichir plus vite et arrondir un tantinet son petit magot, si vous voulez sauver des âmes, commencez par sauver les vôtres, en marchant droit dans les sentiers de la vie, moyen infailible et sans moucharderie, sans calomnie atroce et surtout sans arsenic, d'arriver à la porte du céleste séjour des Saintes oies et des Saints dindons, car bienheureux, dit Jésus, les pauvres d'esprit (lisez les imbéciles) car le royaume des cieux sera à eux. Merci, ô mon Dieu, merci, mais je n'en veux point à cette condition.

ANNONCES.

Aujourd'hui dimanche, 17 avril, réunion des Ouvriers cordonniers, chez L. Wansart, Thier-de-la-Mère-Dieu, à 3 heures de l'après-midi.

Ordre du jour: Formation du Comité.

La Section Ensivaloise donnera le samedi 23 avril, à 8 heures du soir, une conférence scientifique pour les membres de l'Internationale et ceux des Caisses de résistance.

Pour être admis il faut être muni de sa carte.

Les membres de la Section de Stembert sont informés que le local de la Section est transféré chez Antoine Demarteau, route de Stembert, n° 6.

Les séances se tiendront le mercredi de chaque semaine, à partir du 20 avril.

Les actionnaires pour la bâtisse sont invités à se rendre mercredi 27 avril, à 8 heures du soir, chez Bernard Lallemand, rue du Marteau, pour prendre des résolutions concernant les cahiers des charges.

Caisse de résistance des Ouvriers Ourdisseurs.

Assemblée générale le premier et le troisième lundi de chaque mois, chez Corard, rue du Marteau, à la *Lanterne Rochefort*.

Les membres sont priés de retirer leur carte.

Appel aux musiciens membres de l'Association internationale des travailleurs, il y aura répétition le 1^{er} mai prochain, à 2 heures de relevée, chez Gilles Maréchal, à Wegnez, (répétition très-urgente).

L'administration des Ouvriers Solidaires rappelle à ses membres :

1^o Que le ballottage de candidats a lieu tous les premiers jeudis du mois.

2^o Que le retard de paiement entraîne l'exclusion.

3^o Que le concours moral ne sera plus prêté à ceux qui se seront fait exclure ou qui se seront retirés de la Société.

4^o Que le drap mortuaire confectionné sera à la disposition des membres pour l'examiner, à partir du premier jeudi du mois de mai.

Meetings.

Section de Soiron.

Dimanche, 24 avril, Meeting à deux heures de relevée, chez Lambert Arnold, au hameau de Saint-Germain, près de l'hospice, commune de Soiron.

Meeting, à Prayon, le 1^{er} mai, à 2 heures de relevée, chez Troquet, *café du Hasard*.

Ordre du jour: *Question ouvrière.*

HISTOIRE

Du nouveau César

Par P. VESINIER,

OEUVRES DE COLINS

Qu'est-ce que la Science sociale? (4 vol.) Fr. 8 00
L'Économie politique. (3 vol.) 6 00
La Société nouvelle, sa nécessité, (2 vol.) 4 00
De la Souveraineté, (2 vol.) 4 00
La Justice dans la Science, hors de la Révolution ethors de l'Eglise, avec le portrait de l'aut. (3 vol.) 6 00
La Science Sociale, (5 vol.) 10 00

LA LOGIQUE

Par Agathon de POTTER.

(Brochure de 114 pages). En vente chez l'auteur, rue des deux Eglises, N° 34, à Bruxelles.

Nessonvaux. — Hubert BASTIN, tisserand, membre du Conseil fédéral.